Concours Général Agricole pratiques Agroécologiques

2026

AGROFORESTERIE

Gestion (systèmes agroforestiers mis en place depuis plus de 10 ans)

Philippe et Dominique PRIÉ
GAEC Prié Fils

LAURÉAT DU TERRITOIRE DE «Parc Naturel Régional Vallée de la Rance Côte d'Emeraude»



SYSTÈME AGROFORESTIER : Prés-verges , vergers et haies bocagères

PRODUCTIONS : Bovins laits – arboriculture et production de cidre, jus de pomme et vinaigre de cidre

LOCALISATION : Bretagne – Côte d'Armor – Pleudihen-sur-Rance



LE MOT DES LAURÉATS

« *Le progrès et la préservation des territoires ne sont pas incompatibles. Nous avons imaginé un modèle agricole intégrant vivant et économique. Notre ferme familiale s'impose ainsi comme un héritage porteur de sens et de durabilité pour les générations futures* » GAEC Prié Fils, Pleudihen-sur-Rance

LE GAEC PRIÉ FILS

Dominique et Philippe PRIE ont repris, au début des années 2000, l'exploitation familiale de vaches laitières et de production de cidre. Ils exploitent 130 hectares en bio, dont 75 hectares de prairies, 20 hectares de vergers et 10 hectares de pré-vergers, pour produire chaque année 590 000 litres de lait bio et 50 000 bouteilles de cidre bio.

L'exploitation s'est orientée, depuis longtemps déjà, dans une démarche de conservation du bocage et de valorisation du bois, afin de viser une autonomie maximale. À l'échelle de la ferme, ce sont ainsi près de 18 km de bocage et 30 hectares en agroforesterie qui fournissent aussi 90 m³ de bois pour la chaufferie, laquelle alimente en énergie la cidrerie, les deux maisons familiales ainsi que le magasin de vente.

La démarche, suite à la reprise de l'exploitation familiale par les deux frères, vise essentiellement à disposer d'un outil de travail performant, à valoriser un métier passion (pomme et transformation) et à se projeter dans une optique de transmission prochaine.



Les apports de l'agroforesterie pour l'exploitation :

Production de pomme pour produire du cidre et le pré-verger permet aux animaux d'avoir de l'ombrage dans leur pâturage.

Production de bois pour la chaufferie qui alimente la ferme, sa boutique, la cidrerie et les habitations des associés.

STRUCTURE/S ACCOMPAGNATRICE/S ORGANISANT LOCALEMENT LE CONCOURS :

Parc naturel régional Vallée de la Rance Côte d'Emeraude

LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Volonté forte des exploitants de conserver une densité importante d'arbres et valoriser leur patrimoine arboré, avec une vision à long terme sur l'autonomie
- Parcelles de prés vergers permettant trois productions sur une seule surface (fourrage, pommes à cidres et bois)
- Conduite fine de la gestion du bocage grâce à un plan de gestion du bocage
- Volonté des agriculteurs de préserver les paysages et le caractère « ancestral » du territoire



LA STRUCTURE ORGANISATRICE ET SON TERRITOIRE

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance Côte d'Emeraude

Le Parc Naturel Vallée de la Rance Côte D'émeraude, créé en Octobre 2024, s'étend de la Côte d'Emeraude à l'intérieur des terres autours d'un axe charnière , la vallée de la Rance.
Il mène depuis de nombreuses années des projets en faveur de la restauration des milieux et de la biodiversité locale, de l'accompagnement aux exploitations agricoles, de valorisation des paysages et des savoir-faire du territoire.

L'agriculture de notre territoire est caractérisée par une très grande diversité des systèmes de productions animaux et végétaux ainsi que de valorisation en circuits longs ou courts. D'un point de vue plus global, les exploitations agricoles d'élevage d'herbivores axées principalement autour de la production laitière représentent toujours un peu plus de la moitié des structures agricoles du territoire.

Le Parc mène actuellement plusieurs actions à destination des exploitants agricoles du territoire : Le projet RECONECT permet de financer des infrastructures agro-écologiques au sein des exploitations, les Concours des pratiques agri-écologiques est organisé depuis 2017 et le Parc appui la création de nouvelles filières et va bientôt commencer la valorisation des produits via la marque « valeurs Parc »
.

En savoir plus sur le territoire

PARC NATUREL REGIONAL VALLEE DE LA RANCE CÔTE D'EMERAUDE

Bretagne : Côte D'Armor (22) et Ille-et-Vilaine (35)

Typologie d'agriculture et présence de l'arbre et de la haie :
Bocage encore bien présent mais de manière très hétérogène sur le territoire – prédominance de systèmes moyennement arboré (80 ml/ha)

Activités agricoles principales :
Polyculture élevage, élevage de monogastriques

En savoir plus sur le concours local

1ère

édition organisée sur le territoire

CONTACT

Nom de la Structure : Antonin CHAPON – Chargé de mission Agriculture durable
a.chapon@pnr-rance-emeraude / 06.28.54.22.53